

Construction support : Béton armé 2200 kg/m³, ép. mini. 150 mm
Béton plein ou parpaing 1600 kg/m³, ép. mini. 200 mm
Cloison légère 98/48 en imposte ou dans le prolongement

P.V. 09-A-224 Extension EFR-14-001442

EI60

Objet de l'extension : Mise en œuvre de vitrage avec angle de 90° à 180°
Pyrobel 25 EG Vision Line Corner ép. 30 mm
Pyrobel 25 EG2 Vision Line Corner ép. 34 mm

Dimensions vitrage : Pyrobel 25 EG VL Corner, Pyrobel 25 EG2 VL Corner
(jeu en fond de feuillure 5 mm) sens du feu indifférent

	Largeur (mm)	Hauteur (mm)
Minimales	503	sans limite
Maximales	1355	2860

Sens du feu : Indifférent pour la structure

Remarque : Jonction à 90° des vitrages :

- Jeu de 4 mm
- Kerafix 10 x 2 FXL 200 (Gluske)
- Silicone Firestop 700 ou 791 T (Dow Corning)

Jonction de 90° à 180° des vitrages :

- Jeu de 4 mm
- Kerafix 5 x 2 FXL 200 (Gluske)
- Silicone Firestop 700 ou 791 T (Dow Corning)

Jonction en ligne des vitrages :

- Jeu de 5 mm
- Silicone Firestop 700 ou 791 T (Dow Corning)

Simple ou double parclosage
Remplacement fibres minérales par Flexilodice (Odice)
Calage du verre par Promatect H, Supalux M ou bois
Raccord sur mur avec Acrylodice F (jusqu'à 5 mm)
Cloison légère 98/48 ou 120/70 uniquement dans le prolongement

P.V. 09-A-224 Extension 15/3

EI60

Objet de l'extension : Incorporation d'un bandeau vitré dans une cloison légère 98/48 ou 120/70
Attention : valable uniquement en bord à bord sans angle

Dimensions :

Cas n°1, cloison légère < 3400 mm
Hauteur maxi. de l'imposte 1000 mm (cloisons vitrées à ossature bois)
Hauteur maxi. de l'imposte 400 mm (cloisons vitrées à ossature métallique)
Hauteur maxi. de l'allège 1900 mm
Maxi. hors-tout des vitrages autorisées dans P.V. de référence

Cas n°2, cloison légère < 3800 mm
Hauteur maxi. de l'imposte 1000 mm (cloisons vitrées à ossature bois)
Hauteur maxi. de l'imposte 400 mm (cloisons vitrées à ossature métallique)
Hauteur maxi. de l'allège 2200 mm
Maxi. hors-tout des vitrages 2000 lg x 1200 ht